



Sommaire

Feuille de présence	1440
Procès-Verbal de Réunion.....	1442
1. Débat d'Orientations Budgétaires 2022.....	1442
2. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 décembre 2021	1444
3. Marchés Syndicat Mixte/Destination Baie de Somme.....	1444
1. Accord-cadre à bons de commande concernant les travaux de petits confortements sur la digue de la Baie d'Authie Sud	1444
2. Signature d'avenants au marché de Travaux de restructuration de l'Aquaclub de Belle Dune -	1445
4. Renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement en Service Civique	1445
5. ZAC Frange Nord de Quend -Approbation du dossier de réalisation de ZAC	1446
6. Entretien, maintenance et suivi scientifique du système Ecoplage® - Avenant n°2 à la convention financière.....	1448
7. Plan Vélo Baie de Somme.....	1448
1. Tronçon Saint-Firmin-les-Crotoy / Saint-Quentin-en-Tourmont - Acquisitions foncières.....	1448
2. Tronçon Mers-les-Bains / Ault - Convention financière avec la Communauté de Communes des Villes-Sœurs	1449
8. Cayeux-sur-Mer / Le Hourdel - Gestion des flux et valorisation des paysages - Reconversion de l'actuelle desserte en voie verte - Avenants aux marchés de travaux	1449
1. Lot n° 1 « VRD » - Avenant n°1.....	1449
2. Lot n° 2 « Espaces verts » - Avenant n°1	1450
Questions diverses	1450

Réunion du Comité Syndical du 28 janvier 2022

✓

Feuille de présence

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte dûment convoqué par Monsieur le Président le 7 janvier 2022 s'est réuni le vendredi 28 janvier 2022 à 16 Heures 00 à l'Entrepôts des Sels, à Saint-Valery-sur-Somme, sous la Présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Syndicat Mixte.

Membres : 36

Présents : 31

Nombre de Votants : 31

Nombre de Voix : 55

Assistaient à cette réunion

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Emmanuel NOIRET
- Madame Monique EVRARD
- Madame Jocelyne MARTIN
- Madame Brigitte LHOMME
- Monsieur Angelo TONOLLI
- Monsieur Franck BEAUVARLET
- Madame Zohra DARRAS
- Madame Julie VAST

Représentants des Communes

- Monsieur Alain BAILLET (Fort-Mahon)
- Monsieur Jean-Claude CHATELAIN (Ponthoile)
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN (Lanchères)
- Monsieur Guy TAECK (Favières)
- Monsieur Daniel LENNE (Boismont)
- Monsieur Martial BALSAMO (Noyelles-sur-Mer)
- Monsieur Jean GORRIEZ (Saigneville)
- Madame Dominique MALLET (Woignarue)
- Monsieur Daniel CHAREYRON (Saint-Valery-sur-Somme)
- Monsieur Jean-Marie MACHAT (Estreboeuf)
- Monsieur Vincent ROUSSELIN (Mers-les-Bains)
- Monsieur Dominique COCQUET (Saint-Quentin-en-Tourmont)
- Monsieur Laurent CHOLET (Ault)

Représentants des EPCI

- Monsieur Claude HERTAULT, Président de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre
- Monsieur Eric KRAEMER, Vice-Président de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre
- Monsieur Eddie FACQUE, Président de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs
- Monsieur Marcel LE MOIGNE, Vice-Président de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs

- Monsieur Pascal DEMARTHE, Président de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme
- Monsieur Emmanuel DELAHAYE, Conseiller Communautaire – Communauté d'Agglomération Baie de Somme

Membres suppléants

Représentants des Communes

- Madame Ariane PLANCHON (Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly)
- Monsieur Régis BRUNET, (Cayeux-sur-Mer)
- Monsieur René FICHAUX (Quend)

ABSENTS EXCUSES :

Représentants du Département de la Somme

- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Madame France FONGUEUSE
- Madame Nathalie TEMMERMANN

Représentants des Communes

- Monsieur Raynald BOULENGER (Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly)
- Monsieur Philippe EVRARD (Le Crotoy)
- Monsieur Bernard DUCROCQ (Pendé)
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE (Cayeux-sur-Mer)
- Monsieur Marc VOLANT (Quend)

Participaient également à cette réunion

- Monsieur Bruno DALLE
- Monsieur Pierre DE LIMERVILLE
- Monsieur Bruno DROZ-BARTHOLET
- Monsieur Florian BOUTHORS
- Monsieur Thierry BIZET
- Monsieur Yann DUFOUR
- Monsieur François GOUDEAU
- Monsieur Thierry BALESSENT
- Monsieur Nicolas MINEL Chargé de mission Picardie Maritime, Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires Conseil Départemental de la Somme
- Monsieur Régis EOCHÉ, Trésorier d'Abbeville
- Madame Valérie MONFLIER

Sont également excusés

- Monsieur Frédéric LEONARDI, Directeur Général Adjoint "Développement de la personne et des territoires" Conseil Départemental de la Somme
- Madame Flavie DUTRY, Adjointe du Directeur Général Adjoint "Développement de la personne et des Territoires" Conseil Départemental de la Somme
- Madame Corinne VASSALLI, Directrice Adjointe de l'attractivité et du développement des Territoires, Conseil Départemental de la Somme

Procès-Verbal de Réunion

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Préambule

Comme 2020, l'année 2021 a été marquée par la concrétisation des grands projets structurants sur lesquels le Syndicat Mixte est mobilisé depuis de nombreuses années.

Malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, et notamment les contraintes d'organisation du travail (télétravail, confinement, ...), et les difficultés d'approvisionnement de matériaux, d'augmentation des prix, les opérations ont pu se poursuivre sur un bon rythme.

Ainsi, 2021 a été une année charnière pour la mise en place de la phase opérationnelle de l'ensemble des actions du PAPI, principalement l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité et les demandes d'autorisation de programme pour les trois systèmes d'endiguement.

Le Plan Vélo a également bien avancé avec la finalisation des tronçons au sud du territoire, la pose de la passerelle du Pont à Cailloux, le bouclage financier et les consultations des entreprises de l'ensemble des autres tronçons.

En ce qui concerne la ZAC Frange Nord de Quend, la démolition de la Résidence des Cygnes et la Renaissance a permis de faire avancer le projet, principalement par la désignation d'un maître d'œuvre et d'un promoteur, et la préparation des permis de construire.

Les travaux du Centre Culturel d'Ault ont été terminés, et le projet touristique du Moulinet porté par un partenaire privé a continué à être étudié, tout en y associant un partenaire immobilier pour y joindre un quartier de logements.

Pour la gestion des milieux naturels, les équipes ont assuré la gestion au quotidien des terrains, avec aujourd'hui des surfaces complémentaires acquises par le Conservatoire du littoral.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la préparation du changement de statut juridique de la Régie Destination Baie de Somme qui, depuis 1989, n'avait jamais évolué.

Cette nouvelle entité juridique va permettre de pérenniser et de développer l'ensemble des sites, ainsi que de continuer à mener d'autres chantiers d'investissements. Elle est administrée désormais par un Conseil d'Administration dont les membres sont issus en grande partie du Comité Syndical.

2022 : Finalisation des grands projets structurants, et définition des scénarios d'aménagements du PAPI pour rentrer dans une phase travaux en 2023.

Des travaux importants se termineront et permettront la mise en service de nombreux aménagements et équipements comme notamment :

- La passerelle du Pont à Cailloux
- L'ensemble des tronçons du Plan Vélo
- La piste cyclable d'accès à la Maison de la Baie
- Les parkings du Crotoy et de Mers, et l'ensemble de la politique de gestion des flux au Hourdel
- Les améliorations techniques du Centre Conchylicole et le transfert de l'exploitation à la profession
- L'Aquaclub avec son bassin de nage
- Le programme érosion portant sur les aménagements de la commune d'Ault
- La poursuite des aménagements de la ZAC du Royon permettant la réalisation de l'extension du site Pierre & Vacances

Des études et des démarches réglementaires se poursuivront pour faire aboutir, notamment :

- Le parking d'entrée de ville de Saint-Valery
- Les dépôts de PC, les études, et des premiers aménagements pour concrétiser les ZAC Frange Nord de Quend et du Moulinet
- L'amélioration du stationnement au Cap Hornu
- Le projet Grand Marquenterre avec dans un premier temps l'accès au Parc, et la Ferme de la Maye
- Les aménagements du Boulevard Maritime de Cayeux-sur-Mer.

Pour ce qui concerne le PAPI, l'année 2022 doit permettre d'affiner les différents scénarios d'aménagement, de retenir les plus cohérents, de les définir avec précision, de mener les démarches réglementaires, pour passer en phase travaux en 2023. Aussi, une étude sera lancée pour bâtir le PAPI 2 afin qu'il puisse se mettre en place dès la fin du PAPI 1.

De façon plus transversale, la préparation du dossier de renouvellement du label Grand Site débutera dans le but de déposer un dossier solide en juin 2023. Ainsi, une étude va être lancée et permettra d'effectuer une évaluation globale de gestion des flux et de fréquentation touristique.

La poursuite des efforts entrepris sur la gestion des milieux naturels avec le renouvellement des plans de gestion notamment celui de la Réserve Naturelle Nationale et la concrétisation du projet Grand Marquenterre.

Enfin, le Syndicat Mixte poursuivra sa collaboration avec les équipes du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées sur la gestion environnementale et les actions de sensibilisation ainsi que la mutualisation des services supports.

Pour terminer, il est important de rappeler que toutes ces actions portées par le Syndicat Mixte sont réalisées grâce au soutien fidèle de nos partenaires associés, et notamment le Département, l'Etat, la Région, l'Union européenne, les EPCI, les communes membres, le Conservatoire du Littoral, et l'Agence de l'Eau.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver, les Orientations Budgétaires 2022 sur la base du document qui a été consultable sur le partage collaboratif Oodrive.

Collège des Membres du Département : 27

Collège des Membres des EPCI : 12

Collège des Membres des Communes : 16

Le Président remercie le Maire de Saint-Valery-sur-Somme pour son accueil, il présente aux élus le nouveau Directeur du service Communication, Monsieur François GOUDEAU.

Le Président rappelle, en introduction du débat d'orientations budgétaires 2022, la richesse de notre territoire et l'objectif du Syndicat Mixte, grâce à l'aide financière du Département de la Somme, des EPCI et des Communes de porter les opérations structurantes (plan vélo, ZAC frange nord de Quend, ZAC du Moulinet, la Galiote, le PAPI...). Il indique que les élus sont allés visiter les travaux de l'Aquaclub. Il rappelle que le Groupe Pierre et Vacances va investir sur le site de Belle Dune / ce projet est attendu depuis quelques années. Le PAPI littoral aura une place importante dans notre travail cette année. Le Président indique aux membres du Comité Syndical qu'il a interpellé la Préfète sur les modalités d'application de la loi littoral. Le Président remercie l'ensemble du personnel pour son implication dans la structure ainsi que le travail important réalisé par Monsieur Bruno DALLE.

Afin de présenter les grandes orientations budgétaires, le Président donne la parole à Bruno DALLE, Florian BOUTHORS, Thierry BIZET et Yann DUFOR.

Monsieur KRAEMER souhaite savoir qui porte le projet de la propriété WAMBERGUE. Les équipes répondent que le Conservatoire gère cet aménagement.

2. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 décembre 2021

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 décembre 2021.

Collège des Membres du Département : 27

Collège des Membres des EPCI : 12

Collège des Membres des Communes : 16

3. Marchés Syndicat Mixte/Destination Baie de Somme

1. Accord-cadre à bons de commande concernant les travaux de petits confortements sur la digue de la Baie d'Authie Sud

Le Président rappelle que, dans le cadre de la GEMAPI, le Syndicat Mixte se doit d'entretenir les digues. Il passe donc des marchés avec les entreprises.

Un marché à bons de commande relatif aux travaux de petits confortements sur la digue de la Baie d'Authie Sud a donc été lancé.

Celui-ci est conclu pour une durée d'un an reconductible 3 fois avec un maximum de 125 000 € HT par an, soit 500 000 € HT pour la durée totale du marché.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer, par anticipation, l'accord-cadre à bons de commande concernant les travaux de petits confortements sur la digue de la Baie d'Authie Sud, ainsi que l'ensemble des actes d'exécution s'y rapportant.

Collège des Membres du Département : 27

Collège des Membres des EPCI : 12

Collège des Membres des Communes : 16

2. Signature d'avenants au marché de Travaux de restructuration de l'Aquaclub de Belle Dune -

Le Président informe les élus que, lors du Comité Syndical du 17 décembre 2021, deux montants ont été inversés par erreur dans les avenants sur lesquels nous avons délibérés.

Par conséquent, il est nécessaire de procéder à un ajustement des plus-values.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver les avenants relatifs à un ajustement des plus-values et a autorisé le Président à les signer.

Collège des Membres du Département : 27

Collège des Membres des EPCI : 12

Collège des Membres des Communes : 16

4. Renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement en Service Civique

Le Président rappelle aux élus que ces derniers l'avaient autorisé à engager les démarches nécessaires concernant les demandes d'agrément au titre de l'engagement en service civique.

La date d'échéance de l'actuel agrément était le 2 janvier 2022.

Celui-ci doit être renouvelé.

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le Syndicat Mixte doit être exemplaire en matière d'apprentissage.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, de renouveler l'agrément au titre de l'engagement en Service Civique et a autorisé le Président à signer les documents correspondants.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

5. ZAC Frange Nord de Quend -Approbation du dossier de réalisation de ZAC

Le Président rappelle, que le 8 décembre 2014, le Syndicat Mixte a pris l'initiative de la création de la ZAC sur la Frange Nord de Quend-Plage-les-Pins à Quend.

Par délibération en date du 23 février 2018, il a décidé de poursuivre la démarche de concertation préalable.

Le dossier de création de la ZAC Frange Nord de Quend a été approuvé par délibération en date du 13 mars 2019.

Par Arrêté Préfectoral en date du 5 août 2020, la Préfète de la Somme a déclaré d'utilité publique, le projet de la ZAC Frange Nord de Quend-Plage-les-Pins sur le territoire de la commune de Quend, emportant approbation des nouvelles dispositions du plan local d'urbanisme (PLU) de Quend.

Dans le cadre de l'élaboration du dossier de réalisation de la ZAC, l'étude d'impact a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale en date du 12 octobre 2021. Le président informe les élus qu'un mémoire en réponse a été produit par le Syndicat Mixte en date du 6 décembre 2021.

L'ensemble de ces éléments ainsi que le projet de dossier de réalisation de ZAC ont été mis à disposition du public par voie électronique du 9 décembre 2021 au 10 janvier 2022.

Les équipes ont réalisé une synthèse des observations.

Le programme des équipements publics de la ZAC a été approuvé par délibération de la commune de Quend.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est nécessaire d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC Frange Nord de Quend, à savoir :

1. LE RAPPORT DE PRÉSENTATION
2. LE PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le Programme prévisionnel des espaces publics paysagers qui comprend :

- une place publique centrale d'environ 2 500 m² ;
- des espaces dédiés à la mobilité douce ;
- des travaux de renaturation d'espaces préalablement urbanisés ou privés ;
- la requalification de voiries existantes.

La Synthèse des équipements publics d'infrastructures réalisés dans le cadre de la ZAC

Les équipements en infrastructures sont réalisés en maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et seront rétrocédés à la commune de Quend et au Conservatoire du Littoral qui en assureront la gestion.

DESIGNATION DES OUVRAGES	COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX (H.T.)	MAÎTRISE D'OUVRAGE	BÉNÉFICIAIRE DE L'OUVRAGE
Périmètre de la ZAC			
Travaux préparatoires	317 854 €	SMGLP	Ville de Quend
Terrassements généraux	198 281 €	SMGLP	Ville de Quend
Voirie / Revêtements de sol	1 118 013 €	SMGLP	Ville de Quend et Conservatoire du littoral
Réseaux	699 504 €	SMGLP	Ville de Quend
Travaux de plantations	421 954 €	SMGLP	Ville de Quend et Conservatoire du littoral
Mobilier	89 700 €	SMGLP	Ville de Quend
TOTAL HT : 3 845 305 €			
Hors périmètre de la ZAC			
Aménagement Av. Vasseur et ses abords	327 606 €	Ville de Quend	Ville de Quend
TOTAL HT : 327 606 €			
TOTAL GLOBAL HT : 3 172 912 €			

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS

Le programme général de la ZAC comprend un programme de construction de **9 700 m² de surface de plancher (SDP) maximum**, qui se décompose en :

- Logements : **5 000 m² SDP**
- Hôtel : **3 000 m² SDP**
- Hébergement touristique ou saisonnier : **1 200 m² SDP**
- Commerces : **500 m² SDP**

4. MODALITÉS PRÉVISIONNELLES DE FINANCEMENT

Le bilan prévisionnel des dépenses et du financement est le suivant :

	Avant 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Cession Charges Foncières	0 €			458 048 €	391 544 €	391 544 €			1 241 136 €
Subventions	2 285 789 €	674 700 €	855 400 €	711 952 €	763 456 €		630 446 €		5 921 743 €
TOTAL RECETTES	2 285 789 €	674 700 €	855 400 €	1 170 000 €	1 155 000 €	391 544 €	630 446 €	0 €	7 162 879 €
Etudes préalables	218 000 €	60 000 €	40 000 €	20 000 €		50 000 €			388 000 €
Acquisitions foncières	1 870 489 €	388 300 €	24 000 €						2 282 789 €
Travaux mise en état des sols	0 €	150 000 €	450 000 €						600 000 €
Travaux VRO	0 €		200 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €		800 000 €		3 000 000 €
Honoraires	0 €	20 000 €	80 000 €	100 000 €	100 000 €	27 000 €	80 000 €		407 000 €
Frais divers et aléas	4 500 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	50 000 €		54 990 €		224 490 €
Impôts et assurances	192 800 €	21 400 €	21 400 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €		260 600 €
Frais financiers	0 €								0 €
TOTAL DEPENSES	2 285 789 €	674 700 €	855 400 €	1 170 000 €	1 155 000 €	82 000 €	939 990 €	0 €	7 162 879 €

Le Président informe les élus que l'opération est financée par les recettes de cession de charges foncières ainsi que par les subventions des partenaires publics du projet.

5. MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de la Frange Nord de Quend et de procéder aux mesures de publicité conformément aux dispositions de l'article R.311-5 du Code de l'Urbanisme.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

6. Entretien, maintenance et suivi scientifique du système Ecoplage® - Avenant n°2 à la convention financière

Le Président rappelle que la convention financière relative à l'entretien, à la maintenance et au suivi scientifique du système Ecoplage®, signée avec la commune de Quend, encadre les missions et obligations du Syndicat Mixte.

Chaque année, une subvention de 69 000 € TTC est allouée au Syndicat mixte, par la Commune.

Le 8 juin 2021, un avenant n°1 a été signé avec la Commune afin d'octroyer au Syndicat Mixte un budget supplémentaire de 71 000 € TTC pour le changement de pompe et l'enfouissement des canalisations du rejet.

Or, il a été constaté, depuis plusieurs années, que l'ouvrage de rejet est dans un état de dégradation avancé. Il est nécessaire d'entreprendre sa réfection

Le coût de cet investissement est de 85 000 € HT et doit être acté par cet avenant n° 2.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver cet avenant n° 2 et a autorisé le Président à le signer.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

7. Plan Vélo Baie de Somme

1. Tronçon Saint-Firmin-les-Crotoy / Saint-Quentin-en-Tourmont - Acquisitions foncières

Le Président informe les membres du Comité Syndical que le montant total des acquisitions s'élève à 26 413,90 € pour une superficie de 7315 m².

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les actes authentiques ainsi que tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ces acquisitions.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

2. Tronçon Mers-les-Bains / Ault - Convention financière avec la Communauté de Communes des Villes-Sœurs

Le Président informe les élus que le Syndicat Mixte a sollicité la Communauté de Communes des Villes-Sœurs afin qu'elle puisse participer financièrement aux travaux de réalisations des tronçons cyclables entre Mers-les-Bains et Ault.

Par courrier en date du 31 mai 2021, cette dernière a répondu favorablement et a accepté de participer à hauteur de 10 % du montant total des travaux, soit 219 620 €.

Une convention financière doit donc être signée avec la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention financière avec la Communauté de Communes des Villes-Sœurs et a autorisé le Président à la signer.

Collège des Membres du Département : 27

Collège des Membres des EPCI : 12

Collège des Membres des Communes : 16

8. Cayeux-sur-Mer / Le Hourdel - Gestion des flux et valorisation des paysages - Reconversion de l'actuelle desserte en voie verte - Avenants aux marchés de travaux

1. Lot n° 1 « VRD » - Avenant n°1

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical qu'il avait évoqué à plusieurs reprises, le dossier de gestion des flux au Hourdel.

Il avait été autorisé par les élus à signer les marchés de travaux relatifs à la gestion des flux et à la valorisation des paysages au Hourdel.

Pour le lot n°1 « VRD », l'entreprise STPA a été retenue pour un marché de travaux s'élevant à 178 775,74 € HT, soit 214 530,89 € TTC.

Pour la bonne cohésion du projet, des prestations complémentaires sont nécessaires principalement pour la mise en place d'un caniveau grille et des dispositifs rétro-réfléchissants sur les barrières de la future voie verte pour un montant de 2 072,57 € HT.

Le total de l'avenant représente une plus-value au marché de 2 072,57 € HT, soit + 1,16 % par rapport au montant du marché initial.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux avec l'entreprise STPA et a autorisé le Président à le signer.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

2. Lot n° 2 « Espaces verts » - Avenant n°1

Par ailleurs, pour le lot n° 2 « Espaces Verts », l'entreprise TRANCART a été retenue pour un marché de travaux de plantations s'élevant à 24 251 € HT, soit 29 101,20 € TTC.

Pour la bonne cohésion également du projet, des prestations complémentaires sont nécessaires principalement la pose de clôtures en piquets bois et ursus et la plantation d'arbustes pour un montant de 5 072,30 € HT. Le total de l'avenant représente une plus-value au marché de 5 072,30 € HT, soit + 20,92 % par rapport au montant du marché initial.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux avec l'entreprise TRANCART et a autorisé le Président à le signer.

Collège des Membres du Département : 27
Collège des Membres des EPCI : 12
Collège des Membres des Communes : 16

Questions diverses

Le Président remercie les élus pour leur participation active au Débat d'Orientations Budgétaires 2022.

La séance est levée à 18 Heures 00.

Les délibérations ont été enregistrées au Contrôle de Légalité le 4 février 2022.

Le relevé de décisions a été approuvé, à l'unanimité, par les membres du Comité Syndical en date du 4 mars 2022.

Stéphane HAUSSOULIER

